

N° 76/2023

Organisme

DEPARTEMENT

LOIR-ET-CHER

CANTON

ROMORANTIN-LANTHENAY

COMMUNE

ROMORANTIN-LANTHENAY

DECISION

Objet : Commande publique/Marchés publics – Création d'une voie nouvelle - avenant n° 2
Marché 2018.18

Le Maire de la Ville de Romorantin-Lanthenay ;
Vu l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération du conseil municipal de Romorantin-Lanthenay en date du 16/07/2020 portant délégation d'attributions au Maire de Romorantin-Lanthenay ;
Vu le décret 2016-360 du 25/03/2016 et notamment l'article 118 ;
Considérant le marché relatif à la création d'une voie nouvelle ;
Considérant l'attribution du lot 1 (vrd) au groupement EUROVIA/SOTRAP, dont le mandataire est domicilié rue de la Creuille à Blois (41000), pour un montant ttc de 671 631,60 euros ;
Considérant l'avenant n° 2 qui a pour objet de diminuer le montant du marché, afin de tenir compte de travaux réalisés en plus et en moins.

- DECIDE -

Article 1 : Un avenant n° 2 est passé avec le groupement EUROVIA/SOTRAP pour diminuer le montant total du marché relatif à la création d'une voie nouvelle (lot 1 vrd).

Article 2 : Le montant de l'avenant en moins value se chiffre à la somme de - 103 255,45 euros ttc, portant le montant du lot 1 à la somme de 568 376,15 euros ttc.

Article 3 : Les autres clauses du marché ne sont pas modifiées.

Article 4 : La Direction générale des services et M. le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 5 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérécurse citoyens » accessible sur le site internet <http://www.telerecours.fr>

A Romorantin-Lanthenay, le 22/03/2023

Le Maire,



M. Jeanny LORGEUX

Le Maire,

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le

23 MARS 2023

Publié ou notifié le

23 MARS 2023

Date de mise en ligne sur le site internet : 03 AVR 2023